



**PROCÈS-VERBAL DE LA 558^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 12 avril 2018 à 11 h 30 au local 4843 Pavillon de la santé
(558-12-04-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité

Absence :

M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail, et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-558-12-04-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la 557^e réunion du comité exécutif
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Dépôt de l'agenda syndical des mois d'avril et mai
 2. Correspondance reçue et expédiée depuis le 22 mars
 3. Retenues à la source de mars : ARC : 4997 \$; MRQ : 9254 \$
- 5) Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention
 1. Rapport du comité de négociation
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Dégagements syndicaux pour l'année 2018-2019
- 8) Renouvellement de l'entente avec le consortium des services juridiques
- 9) Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 26 avril
- 10) Présentation des résultats au sondage sur la qualité de vie à l'UQTR
- 11) Deuxième rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur
- 12) Formation de la Fédération sur le financement des universités
- 13) Affaires nouvelles
- 14) Date de la prochaine réunion : 3 mai 2018
- 15) Levée de l'assemblée

CX-558-12-04-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-558-12-04-18-02 Adoption du procès-verbal de la 557^e réunion du comité exécutif

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 557^e réunion du comité exécutif tenue le 28 mars 2018.

CX-558-12-04-18-03 Suites à donner aux dossiers

Le président fait la lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-558-12-04-18-04 Correspondance et information

1. Dépôt de l'agenda syndical
Le président mentionne les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois d'avril 2018. Il rappelle toutefois que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
2. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée
La secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 22 mars 2018.
3. Retenues à la source
Le trésorier indique que les retenues à la source pour le mois de mars ont été expédiées aux gouvernements : ARC : 4 997 \$ MRQ : 9 254 \$.

CX-558-12-04-18-05 Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention**6.1 Rapport du comité de négociation**

Le VPRT indique que lors de la rencontre de négociation du 10 avril, les représentants de l'UQTR ont fait un deuxième dépôt concernant les clauses à incidence monétaire.

Le VPRT présente les principaux points du dépôt. Pour le comité de négociation, ce 2^e dépôt est inacceptable pour les raisons suivantes :

- Réduction du nombre de postes de professeur;
- Abolition de la clause ascenseur pour les postes;
- Réduction du nombre de dégagements de recherche;
- Aucune augmentation de salaire pour l'année 2019;
- Augmentation de 1 % pour les autres années;
- Le rachat des dégagements d'enseignement avec l'annexe C passe de 5 600 \$ à 12 000 \$;
- Ajout d'un cinquième cours pour les professeurs inactifs en recherche;
- Obligation de donner un 5^e cours en tâche normale avant de pouvoir donner plus de deux cours en supplément de tâche;
- Pas de bonification des forfaitaires de départ;
- Etc.

Le président propose une plénière afin d'échanger sur le 2^e dépôt patronal.

À la fin de la plénière, les membres conviennent unanimement que ce deuxième dépôt reste inacceptable et que le Syndicat doit amorcer les démarches nécessaires afin d'enclencher des moyens de pression.

Les officiers adoptent la résolution suivante :

(2018CX-558-12-04-R180)

CONSIDÉRANT la fin de la convention collective le 1^{er} juin 2017;

CONSIDÉRANT les nombreuses rencontres de négociation tenues depuis la fin de la convention collective;

CONSIDÉRANT le premier dépôt patronal rejeté par 94 % des professeurs;

CONSIDÉRANT le deuxième dépôt patronal portant sur les clauses à incidence monétaire;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité de négociation syndical du deuxième dépôt;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de négociation;

Sur proposition du VPRT, appuyé par la VPAS, il est unanimement résolu de :

- Recommander au conseil syndical de rejeter le deuxième dépôt patronal portant sur les clauses de la convention collective à incidence monétaire telles qu'annexées à la présente résolution.
-
- Recommander au conseil syndical de proposer à l'Assemblée générale la constitution d'une réserve de six jours de grève à être utilisés à la discrétion du comité exécutif et selon le cheminement de la négociation;
-
- Recommander au conseil syndical de convoquer pour le 6 juin 2018 une assemblée générale extraordinaire afin d'adopter les moyens de pression recommandés.

Le VPRT distribue aux membres une proposition de plan stratégique pour le cheminement des négociations au cours des prochains mois : déroulement de la négociation, consultation des instances, moyens de pression, communication, traitement des griefs, etc. Les officiers échangent sur le plan stratégique proposé et les membres recommandent sa mise en œuvre.

Le VPRT attire l'attention des membres sur le projet de bulletin INFO-NÉGO 4 qui sera expédié à l'ensemble des professeurs au début de la semaine prochaine. Il fait le point sur le cheminement des négociations et le deuxième dépôt patronal.

Les membres s'interrogent sur le fait que le budget 2018-2019 de l'UQTR, qui prévoit la diminution du nombre de postes de professeur, ait été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

CX-558-12-04-18-06 Rapports des officiers et des délégations

Président

- Le président indique qu'il a assisté à la rencontre du comité des affaires universitaires et au dîner préparatoire avec les membres du conseil d'administration de l'UQTR.
- Le président mentionne qu'il a discuté avec le conseiller de l'Association générale des étudiants de l'UQTR concernant une rencontre avec le nouveau comité exécutif de l'Association. Il est convenu de faire cette rencontre à l'une des réunions du comité exécutif prévues pour le 3 et le 17 mai.
- Le président précise qu'il a rencontré, avec le conseiller aux affaires universitaires, le directeur des ressources humaines afin de discuter de la meilleure façon de dévoiler à l'ensemble des professeurs les réponses de ceux-ci au sondage réalisé par l'UQTR sur la qualité de vie au travail. Il fut convenu d'inviter le directeur des ressources humaines à un conseil syndical élargi qui pourrait avoir lieu le 17 mai prochain.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT résume le cheminement des principaux dossiers liés aux relations de travail en cours depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Le VPRT informe les membres qu'une correspondance sera acheminée aux professeurs embauchés le 1^{er} décembre 2017 afin de préciser les démarches à suivre par ces derniers afin de leur permettre de réclamer des dommages financiers suite à leur embauche le 1^{er} décembre plutôt que le 1^{er} juin comme le prévoit la convention.
- Le VPRT mentionne que les discussions sont amorcées avec le service des ressources humaines afin de verser dans l'annexe C des professeurs les économies

supplémentaires générées par la décision de l'arbitre Racine sur la date d'embauche des professeurs.

- La direction du service des ressources humaines devrait également faire connaître les résultats de la deuxième année de la lettre d'entente concernant le déplafonnement des cours en supplément de tâche. Il rappelle que 40 % des économies réalisées seront versées au développement de la recherche.
- Le VPRT indique qu'il a demandé à la direction de l'UQTR de préciser les critères utilisés pour la reconnaissance des diplômes pour les professeurs étrangers. Il ne semble pas y avoir de règles précises et cela entraîne parfois des erreurs dans le classement des professeurs au moment de leur embauche.
- Le VPRT rappelle aux officiers d'être prudent dans l'expédition des courriels concernant les dossiers du Syndicat. Pour les dossiers plus litigieux, il est préférable d'utiliser l'adresse courriel @sppuqtr.ca.

VPAU

- Absent

VPSC

- La VPSC indique que le comité a éprouvé quelques retards dans l'établissement du prochain souper thématique avec le restaurant Le Lupin. Il fut alors convenu de reporter du 25 avril au 3 mai la tenue du souper. Le comité discutera de la logistique lors de la rencontre du 17 avril prochain.
- Lors de la rencontre du 17 avril, le comité désignera les membres qui remettront les bourses d'études convenues pour les deux collèges et les écoles secondaires pour l'année 2018.
- Le dîner-conférence du professeur Gingras de l'UQAM a dû être annulé, car ce dernier a indiqué être indisposé.
- La VPSC indique que le Syndicat a reçu les deux propositions de sérigraphie que le Syndicat remettra dorénavant aux professeurs retraités.

Trésorier

- Le trésorier indique qu'il a assisté à la rencontre du comité d'appui à la négociation le 6 avril dernier et au comité des affaires universitaires qui a rencontré le doyen des études concernant le projet de nouveau règlement d'études des cycles supérieurs. Il fut alors question d'introduire dans la convention collective la reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des professeurs qui assume la responsabilité des programmes d'études supérieures.

Secrétaire

- La secrétaire précise avoir animé la récente rencontre du comité d'appui à la négociation. Les membres ont convenu de former un sous-comité qui établira les coûts des demandes syndicales dans le cadre de la présente négociation. Il fut également convenu que le résiduel des sacs qui n'ont pas été remis lors de l'assemblée générale seront expédiés dans les départements aux professeurs absents de l'assemblée.
Le VPRT invite le comité d'appui à réaliser un sondage auprès des professeurs pour connaître les moyens de pression qu'ils privilégient.
- La secrétaire indique que quelques professeurs se sont informés des raisons qui ont fait en sorte que pour les candidats au poste d'administrateur au conseil d'administration il n'était pas possible de voter contre un candidat ou de s'abstenir de voter. On précise que les professeurs devaient voter pour trois des quatre candidats en lice. On rappelle qu'il est possible de voter contre un candidat ou de s'abstenir que lorsqu'il n'y a qu'un candidat à un poste et que ce dernier doit, selon les statuts, obtenir la majorité absolue des votes exprimés.
- La secrétaire rappelle qu'il avait déjà été question au comité exécutif d'établir, dans le

cadre de la négociation, une liste des courriels des professeurs afin de pouvoir communiquer avec eux. Il est convenu de demander aux délégués de faire cette démarche auprès de leurs collègues.

CX-558-12-04-18-07 Dégagements syndicaux pour l'année 2018-2019

Le président attire l'attention des membres sur la règle 6 régissant l'attribution des dégagements d'enseignement pour les activités syndicales et le tableau synthèse des attributions des dernières années.

Il rappelle que pour la prochaine année, le Syndicat dispose de 13,25 dégagements.

Après discussion, il est convenu de répartir les dégagements syndicaux pour l'année 2017-2018 de la façon suivante :

Président	2 dégagements
VPAU	1 dégagement
VPSC	1 dégagement
Secrétaire	1 dégagement
Trésorier	1 dégagement

Le VPRT et la VPAS conviennent d'attendre le cheminement à court terme des négociations avant de préciser le nombre de dégagements qu'ils utiliseront.

Il est également convenu d'attendre la décision du VPRT et de la VPAS avant d'informer la direction de l'UQTR et les départements concernés de l'attribution de ces dégagements pour la prochaine année.

La VPAS et la VPSC quittent la rencontre à 13 h 25

Avant le départ de la VPSC, les membres remercient la professeure Diane Saint-Laurent du Département des sciences de l'environnement pour son engagement et son dévouement au cours des quatre dernières années à la vice-présidence aux services à la collectivité du Syndicat. La VPSC rappelle qu'elle demeure en poste jusqu'à fin du mois d'avril et qu'elle espère avoir d'autres occasions de participer aux activités syndicales.

CX-558-12-04-18-08 Renouvellement de l'entente sur le consortium des services juridiques

Le VPRT indique que suite à la dernière réunion du comité exécutif, il a eu l'occasion de discuter avec les procureurs du consortium des intentions du comité exécutif de demander des changements à l'entente actuelle qui se termine le 1^{er} juin prochain.

Il rappelle qu'une rencontre est prévue avec les procureurs et les membres du consortium le 18 avril prochain.

Afin de préciser les intentions du Syndicat, le VPRT propose l'adoption d'une résolution qui serait expédiée aux membres avant la rencontre.

Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

(2018CX-558-12-04-R181)

Considérant la fin de l'entente avec le conSORTium des services juridiques le 1er juin 2018;
Considérant la volonté du comité exécutif du SPPUQTR d'assurer la pérennité du conSORTium;

Considérant l'intention de Me Richard McManus de prendre sa retraite dans les 30 mois suivants la signature de l'entente au 1^{er} juin 2018;

Considérant la longueur des arbitrages de grief;

Considérant le souhait du comité exécutif du SPPUQTR que Me Gabriel Hébert-Tétrault succède à Me McManus à la direction du conSORTium après sa retraite;

Considérant la nécessité de poursuivre les démarches favorisant cette transition;

Considérant la volonté du comité exécutif du SPPUQTR d'assurer une relève parmi les procureurs du conSORTium;

Il est proposé par le Trésorier et appuyé par la Secrétaire de négocier avec les membres du conSORTium des services juridiques de doubler le fonds spécial permettant d'embaucher des ressources supplémentaires et d'avoir recours à des services spécialisés en ajoutant une somme de 15 000 \$ par année au cours des deux prochaines années.

Le comité exécutif invite les membres du conSORTium à ajouter cette somme supplémentaire en gelant la cotisation actuelle des membres, abstraction faite de l'indexation reliée au renouvellement de l'entente.

Il serait également important de signifier aux membres la nécessité d'obtenir des rapports des procureurs sur leur engagement dans les différents syndicats membres et un suivi plus régulier et plus précis de l'utilisation des sommes versées dans le fonds spécial.

Il est entendu que si les membres du consortium rejettent cette proposition, le comité exécutif analysera les alternatives possibles, dont la possibilité de se retirer du consortium.

CX-558-12-04-18-09 **Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 26 avril**

La secrétaire rappelle que la prochaine réunion du conseil syndical est prévue pour le jeudi 26 avril prochain.

Elle attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour acheminé pour la présente rencontre.

Après discussion, les membres s'entendent pour ajouter un point permettant aux délégués de voter sur le deuxième dépôt patronal et sur les moyens de pression recommandés.

Il est aussi entendu d'ajouter un point proposant aux délégués de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 6 juin prochain afin de voter les moyens de pression déterminés au conseil syndical.

CX-558-12-04-18-10 **Présentation des résultats au sondage sur la qualité de vie à l'UQTR**

Le président rappelle que le directeur du service des ressources humaines souhaite que le Syndicat s'associe à la présentation aux professeurs des résultats du sondage sur la qualité de vie à l'UQTR.

Le Syndicat doit identifier trois ou quatre indices de mobilisation des professeurs afin de permettre de présenter les résultats.

La rencontre doit avoir lieu le jeudi 17 mai dans le cadre d'un conseil syndical élargi.

Après discussion, les membres conviennent, considérant le déroulement des négociations, de prévenir le service des ressources humaines que le Syndicat ne souhaite plus être associé au dévoilement de ces résultats.

CX-558-12-04-18-11 **Deuxième rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur**

On signale que le deuxième rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur aura lieu du 3 au 5 mai à l'UQAM.

Est-ce que le comité exécutif souhaite déléguer un représentant à cette activité où seront dévoilées les interventions demandées aux différents partis politiques lors de la campagne électorale du mois d'octobre prochain?

Après discussion, il est convenu de déléguer le trésorier pour la journée du 4 mai et de vérifier l'intérêt du VPAU.

CX-558-12-04-18-12 **Formation de la Fédération sur le financement des universités**

Le président souligne que le comité sur le financement des universités de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU) offre aux syndicats membres la possibilité d'offrir aux professeurs une activité de formation sur le financement des universités.

Après discussion, considérant les négociations actuelles, il est convenu d'offrir cette activité à l'automne prochain.

CX-558-12-04-18-13 Affaires nouvelles

Aucune question traitée à ce point de l'ordre du jour.

CX-558-12-04-18-14 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la rencontre régulière du comité exécutif le jeudi 3 mai à 12 h.

CX-558-12-04-18-15 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 14 h 40.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre